

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

80 101
Objet

SEMARROYS: Z.A.C.
de la METAIRIE

salaires de M. CLARY

DATE DE CONVOCATION

30 juin 1980

DATE D'AFFICHAGE

30 juin 1980

Nombre de conseillers
en exercice 27
Nombre de présents 19
Nombre de votants 24

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent quatre vingt
le quatre juillet à 20 heures
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de Monsieur LIS, Maire

Etaient présents : MM. LIS, FABER, Melle FOUCHE, MM. BOUTET,
BOUCHET, LACHAUD, BUJARD, DUFOUR, NAULIN, MAURELLET, BOISARD,
BOULAN, BROTREAU, DUFEIL, TAP, BERLAND, PELLETIER, CABAL,
GUICHAOUA.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. COLLE, TETARD, POUMAILLOUX, Mme TACQUET,
M. PAPEAU

Absents : MM. MONTRON, POUGET, VIAUD.

Monsieur PELLETIER

a été élu Secrétaire.

Pour permettre à la SEMAR-ROYAN-SAINTONGE de mener à bien
les opérations qui lui ont été confiées par la VILLE et en
particulier la Zone d'Habitation de la Métairie, M. le Maire
avait, par lettre du 31 Janvier 1979, autorisé l'imputation des
charges salariales de M. CLARY, chargé d'opérations, au compte
de la Z.A.C. de la METAIRIE.

MM. les Commissaires aux Comptes de la SEMAR-ROYAN-
SAINTONGE ont fait observer que le dossier de concession initial
ne prévoyant pas cette disposition, cette simple lettre n'était
pas suffisante et qu'une décision du Conseil Municipal était
nécessaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- autorise la SEMAR-ROYAN-SAINTONGE à imputer au compte de
l'opération METAIRIE les salaires et charges de M. CLARY, chargé
d'opérations, pour les années 1979 et 1980 .

- Eventuellement, pour les années suivantes, une nouvelle délibération
sera prise au vu du compte-rendu financier annuel qui est réglemen-
tairement présenté au début de chaque exercice .

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour, mois et an susdits
Ont signé au Registre : MM. les Membres présents à la séance.

LE MAIRE,



Pierre LIS